

Formation

Communiquer en faveur de l'Agriculture Paysanne

Comprendre l'histoire et les principes de l'agriculture paysanne pour mieux argumenter en sa faveur. A partir d'exemples concrets, adapter son argumentaire selon le public ciblé.

Date et lieu :

Lundi 25 mars 2024
de 9h00 à 17h00
à Muttersholtz (Bas-Rhin)

Intervenant.e.s :

- Elise Grossiord, agricultrice, présidente de l'ARDEAR Bourgogne Franche-Comté
- Charlotte Dorn, journaliste aux DNA et enseignante au Centre Universitaire d'Enseignement du Journalisme de Strasbourg (CUEJ)
- Marko Mayerl, fondateur et directeur artistique de la compagnie professionnelle Inedit Théâtre
- Romane Roosz, formatrice pour l'ARDEAR Grand Est



Programme :

- Comprendre les fondements et les valeurs de l'agriculture paysanne
- Savoir adapter ses techniques de communication
- Savoir adopter une posture d'écoute et savoir valoriser son expérience et ses réussites
- A partir de situations concrètes, savoir construire des arguments adaptés à divers publics et canaux de communication : médias, grand public et acteurs agricoles

Contact :

Romane Roosz, responsable de stage
Tél : 07 87 74 77 10
Mail : ardeargrandest.rr@gmail.com
Adresse : Chambre d'Agriculture
17 rue André Vitu, 88000 EPINAL

Intéressé.e pour que cette formation s'organise en Lorraine ou en Champagne-Ardenne ? Contactez-nous !


Informations pratiques :

- **Public** : Paysans et paysannes du réseau de l'agriculture paysanne et ami.e.s de la confédération paysanne.
- **Pré-requis** : Aucun
- **Frais pédagogiques** :
 - Stagiaire éligible vivea : 0 €
 - Stagiaire non éligible vivea, adhérent à l'ARDEAR : 0 €
 - Stagiaire non éligible vivea, non adhérent à l'ARDEAR : 280 €

“
90% de nos stagiaires sont entièrement satisfait.e.s de notre offre de formation
”

Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de nous contacter.

En participant à cette formation, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chef-fes d'entreprise. (+/- 90€ par journée de formation).

- **Autres coûts à prévoir** : Repas à la charge du stagiaire 
- **Méthodes pédagogiques** : Méthode active basée sur l'échange de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.
- **Mode de validation** : Délivrance d'une attestation de formation
- **Lieu** : Salle Les Synergies, 4 Rue des Tilleuls, 67600 Muttersholtz
- **Conditions générales de service et règlement sur** :

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/conditions_generales_de_service.pdf

Consignes sanitaires : Le respect des gestes barrières est préconisé



Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble nos possibilités d'adaptation.

Inscription :

Remplissez le formulaire d'inscription en cliquant [ICI](#).
Stage limité à 15 personnes.

Formation à l'initiative de : En partenariat avec : Avec le soutien financier de :

